



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 22/05/2023

Le Conseil municipal du VILLE DE BOE régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 22 mai 2023 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Operation-relux-TE47

Présents :

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur JUDIT Jean-François, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame FAVARD Odile, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame PLA-RODRIGUEZ Lise **Adjoints**

Madame PERTHUIS Nicole, Madame TRUILHE Aline, Madame FORNASARI Monique, Madame FRECHET Christine, Madame BASSI DONNEFORT Florence, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Madame FERNANDEZ Stéphanie, Monsieur DEL FIORENTINO Julien, Madame PIOFFET Nelly, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Monsieur GAMBART René **Conseillers**

Municipaux

Absents excusés :

Monsieur PATRY Julien (donne pouvoir à Monsieur LAFUENTE Jean-Michel), Monsieur ALIBERT Fabien (donne pouvoir à Monsieur GAMBART René)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	023
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	02

I - Exposés des motifs

Territoire Energie 47 est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire du Lot-et-Garonne.

Par délibération du 17 septembre 2018, la ville de Boé a adhéré au groupement de commandes départemental ENR-MDE (efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables).

La nouvelle action résultant de ce groupement est l'opération « RELUX 47 » qui consiste à rénover l'éclairage de certains bâtiments publics : salles multisports, gymnases, salles des fêtes ou polyvalentes, tribunes de stade, ateliers municipaux.

Je vous propose de faire acte de candidature pour cette opération pour les équipements suivants :

- Centre technique municipal,
- Bâtiment du Tir à l'arc,
- Salle polyvalente,
- Salle de la Couronne.

II - Considérants et références juridiques

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique, notamment son article 28,

Considérant que la ville de Boé a adhéré au groupement de commandes départemental ENR-MDE,

Considérant que l'opération RELUX 47 présente un intérêt pour la ville de Boé au regard de ses besoins propres,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE

ABSTENTION(S) :

DÉCIDER : de faire acte de candidature au marché public lié à l'opération RELUX 47, lancé dans le cadre du groupement de commandes départemental ENR-MDE,

DONNER MANDAT : à Madame le Maire pour signer tout document afférent à cette candidature,

PRÉCISER : que le coordonnateur du groupement est Territoire Énergie 47, chargé à ce titre, de procéder, dans le respect des règles prévues par la réglementation en matière de marchés publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou plusieurs cocontractants en vue de la

Rapporteur : **Monsieur Daniel LUNARDI**

satisfaction des besoins des membres,

PRÉCISER : que la Commission d'Appel d'Offres chargée de l'attribution du marché sera celle du coordonnateur,

S'ENGAGER : à exécuter, avec le ou les fournisseurs retenu(s), le marché public dont la ville de Boé est partie prenante,

S'ENGAGER : en cas de non-réalisation des travaux, à rembourser le montant pris en charge par TE47 sur la base du marché de Moe pour la réalisation des diagnostics réalisés,

S'ENGAGER : à régler les sommes dues au titre de ce marché et à les inscrire préalablement au budget.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Madame Valérie SADRES

Mme Pascale Luguët